

(Haute-Vienne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil treize, le six juin à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 28 mai 2013

Présents : Ballot M, Biron J, Bouby F, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Riboulet J (représente Daude C), Dolley A, Cluzel M (remplace Dupont M.), Faye JP, Hanicot J, Kocir C (remplace Lissandre A.), Menucelli T, Maunoury F (remplace Merliaud C), Lacouturiere B, Moutarde N, Sudron F (remplace Pasquet R) , Perducat D, Pons G, Royer G, Besse G (remplace Serru D), Serru MC, Tessier MC, Vignon F, Werthmann G.

Absents excusés : Bataille JL, Gane I, Merliaud Christian, Pasquet R, Perigaud C, Serru D, Meunier JP, De Lagausie C.

Suppléants non votants : Alcolea J, Nicolas JC.

Habitat/logement/cadre de vie: dispositif habitat, crédits 2013 :

Les mesures d'accompagnements de la Communauté de Communes des portes de Vassivière sont les suivantes :

Opérations de réhabilitation des façades et toitures :

- Intervention à hauteur de 20% du montant des travaux TTC, avec un plafond de 2000 € ;
- Pour les devantures, même niveau d'intervention, cumulable avec celle sur les façades.

Mise aux normes d'assainissements non collectifs :

10% du montant des travaux TTC, avec un plafond de 500 €.

Opération de sortie d'immeubles de l'insalubrité :

20% du montant des travaux TTC, avec un plafond de 2000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- décide de valider l'accompagnement financier du dispositif Habitat selon les termes et montants ci- dessus.
- indique que les crédits relatifs au financement des opérations retenues sont inscrits au budget 2013 de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

Pour copie conforme :
Le 13 juin 2013
Le Président

